



**REPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE**

SECOND WORLD SUMMIT FOR SOCIAL DEVELOPMENT (WSSD2)

**DÉCLARATION DU BURUNDI À LA DEUXIÈME CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE
DÉVELOPPEMENT SOCIAL (DOHA, 2025)**

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

1. C'est un immense honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui au nom de Son Excellence Monsieur Évariste NDAYISHIMIYE, Président de la République du Burundi à l'occasion de ce Deuxième Sommet mondial pour le développement social. Je tiens d'emblée à exprimer notre profonde gratitude à l'Etat du Qatar et aux Nations Unies pour l'organisation exemplaire de ce sommet à Doha, ainsi qu'à vous, Monsieur le Président, pour la conduite éclairée de nos travaux.
2. Ce Sommet intervient près de trois décennies après le premier Sommet mondial pour le développement social de Copenhague en 1995. Il se tient à un moment crucial où le monde est confronté à l'aggravation des inégalités, à des changements démographiques majeurs et à des mutations technologiques et environnementales rapides. Le Burundi salue l'initiative de ce rendez-vous historique qui offre une plateforme essentielle de dialogue et d'action collective pour faire progresser le progrès social et garantir que personne ne soit laissé de côté sur le chemin du développement durable.
3. Nous réaffirmons notre attachement indéfectible aux principes de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague. A cinq ans de 2030, il est impératif de redoubler d'efforts pour atteindre les Objectifs de développement durable. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'adoption imminente de la Déclaration de Doha, qui marquera un tournant pour accélérer le progrès social, éradiquer la pauvreté et bâtir des sociétés inclusives, justes et durables. Cette Déclaration donnera un élan nouveau à la réalisation de l'Agenda 2030 en comblant les lacunes de sa mise en œuvre.

4. Notre vision nationale s'inscrit aussi dans les dynamiques continentales et mondiales. Le Burundi aligne ses priorités sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine, « l'Afrique que nous voulons », ainsi que sur l'Agenda 2030 des Nations Unies. Nous saluons à ce titre le Sommet de l'Avenir de 2024 et son Pacte pour l'Avenir, qui visent à refonder un multilatéralisme plus inclusif et à tracer un chemin vers un développement durable plus équitable. Ces cadres – Agenda 2063, Agenda 2030, Pacte pour l'Avenir et Déclaration de Doha – se renforcent mutuellement en promouvant la justice sociale, la paix et la prospérité partagée à l'échelle mondiale.
5. Permettez-moi de souligner brièvement les efforts que mon pays déploie pour concrétiser ces idéaux. Sous l'impulsion de Son Excellence le Président Ndayishimiye, le Burundi s'est doté d'une Vision nationale « Burundi Émergent en 2040, Développé en 2060 », qui fixe l'ambition d'un Burundi émergent à l'horizon 2040 et développé à l'horizon 2060. Cette Vision n'est pas un simple document d'orientation: c'est une feuille de route opérationnelle, qui guide des réformes structurelles ambitieuses. Son objectif central est d'augmenter la production de richesses, de réduire toutes les formes d'inégalité et d'améliorer significativement le bien-être de la population burundaise.
6. Le Burundi met en œuvre des réformes économiques et sociales ambitieuses pour 2025–2027, dans le droit fil de notre Vision 2040–2060. Parallèlement à la stabilisation macroéconomique, nous diversifions et transformons en profondeur notre économie en modernisant l'agriculture, en valorisant durablement nos ressources naturelles, et en améliorant le climat des affaires ainsi que la gouvernance économique. Nous misons également sur la transformation numérique: la digitalisation des services publics accroît l'efficacité et la transparence, tout en élargissant l'inclusion financière. Notre ambition est d'instaurer une économie numérique inclusive et durable, vecteur d'opportunités pour tous.
7. Sur le plan social, notre Gouvernement place la justice sociale et l'autonomisation des citoyens au cœur de son action. Nous investissons dans le capital humain – éducation et santé – pour que chacun vive dignement et ne meure plus de causes évitables. Nous renforçons les programmes de protection sociale afin que la croissance bénéficie à tous, y compris aux plus vulnérables. La promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes et des jeunes est également une priorité : nous levons les obstacles structurels à la pleine participation des femmes dans l'économie et la société, et nous investissons dans notre jeunesse – plus de 65 % des Burundais ont moins de 40 ans – afin qu'elle devienne un moteur de transformation positive.

8. Malgré nos progrès, les défis persistent pour un pays aux ressources limitées comme le nôtre, surtout face aux chocs successifs – pandémie, dérèglements climatiques, crises économiques mondiales. La solidarité internationale est plus que jamais nécessaire. Il faut renouveler un partenariat global: les engagements d'aide doivent être tenus, des échanges plus équitables assurés, et le transfert de technologies facilité vers le Sud. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons garantir un avenir prospère et sûr pour tous. Cet appel s'inscrit dans l'esprit du Pacte pour l'Avenir, qui prône une coopération mondiale plus équitable pour réduire les inégalités et éradiquer la pauvreté.
9. En conclusion, nous réitérons l'engagement inébranlable du Burundi en faveur du développement social et de la justice sociale. Nous resterons fidèles à la vision d'un Burundi et d'une Afrique prospères, inclusifs et en paix, conformément à l'Agenda 2063 de l'Union africaine et à l'Agenda 2030 des Nations Unies. La route est exigeante, mais notre détermination est à la hauteur de l'espérance de notre peuple. Ensemble, tout est possible. Animés de cette conviction, nous joignons nos voix à celles de toutes les nations ici réunies pour bâtir un avenir meilleur dans la solidarité et la dignité.

Je vous remercie de votre aimable attention.